

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 31 mai 2021  
N° CP-2021-6-2-11

### **2<sup>ème</sup> Commission**

Commission de l'excellence éducative, de l'accompagnement des familles et de l'autonomie

#### **Service instructeur**

Protection maternelle et infantile

#### **Service consulté**

## **PARTICIPATION FINANCIÈRE DE 405 978 EUROS EN FAVEUR DES CENTRES DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE - ANNÉE 2021**

Résumé : Pour l'année 2021, il est proposé d'accorder une participation financière de 405 978 euros pour assurer le fonctionnement des cinq Centres de Planification et d'Education Familiale (CPEF) haut-rhinois adossés à cinq centres hospitaliers, pour le compte de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). Il est également proposé d'approuver l'actualisation de la convention liant la Collectivité au Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace – Site d'ALTKIRCH par voie d'avenant et d'en autoriser la signature.

Lors de sa session budgétaire du 15 février 2021, l'Assemblée départementale a approuvé par délibérations n° CD-2021-3-2-2, n° CD-2021-3-8-5 et n° CD-2021-3-8-6 un crédit de 406 000 € en autorisation d'engagement pour participer financièrement au fonctionnement des cinq Centres de Planification et d'Education Familiale (CPEF) haut-rhinois adossés à des centres hospitaliers.

L'article L2112-2 du Code de la Santé Publique précise que la planification familiale est une mission obligatoire de la Collectivité. Dans ce cadre, les Centres de Planification et d'Education Familiale réalisent un travail de prévention essentiel auprès des futurs parents. Ils facilitent l'accès à la contraception, notamment auprès des jeunes, et contribuent à la prévention des grossesses non désirées, pour permettre, à terme, l'accueil de l'enfant dans de bonnes conditions.

Le dispositif de prévention haut-rhinois s'articule autour de sept CPEF. Deux d'entre eux relèvent directement de la Collectivité européenne d'Alsace : Colmar Messimy et Mulhouse Fonderie. Les cinq autres sont adossés aux Centres Hospitaliers de Mulhouse, Altkirch, Thann, Guebwiller et Colmar.

Des conventions définissent les modalités de fonctionnement et de financement de ces derniers et fixent les différents temps de travail des 35 professionnels (médecins, sages-femmes, psychologues, assistantes sociales, conseillère conjugale et secrétaires) affectés à ces missions. L'actualisation 2021 ne bouleverse pas l'équilibre du dispositif, le total des équivalents temps plein financés restant stable : 277,50 h/semaine pour 2021 (8,98 ETP) au lieu de 278 h/semaine pour 2020.

Un avenant est néanmoins nécessaire afin d'ajuster le nombre d'heures de mise à disposition du médecin par le Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace - Site d'Altkirch.

Les centres développent des actions relatives à l'information individuelle sur la contraception et sur les problèmes de santé liés à la sexualité, des consultations médicales, des remises de contraceptifs aux mineures et personnes non assurées sociales et des entretiens nécessaires à l'accompagnement des femmes qui sollicitent une Interruption Volontaire de Grossesse (IVG).

En parallèle, les actions de prévention à l'extérieur des centres (Réseau Questions d'Amour 68) ont largement été développées en partenariat avec la Santé Scolaire, sous forme de séances d'informations collectives auprès des jeunes en établissements scolaires, en établissements spécialisés et auprès d'adultes relais.

Ainsi, plus de 13 256 Haut-Rhinois (17 300 Haut-Rhinois en 2019 ; chiffre en net diminution du fait du nombre d'élèves non vus pendant le confinement) ont bénéficié de l'ensemble de ces actions en 2020 au travers des 39 points d'accès du réseau (CPEF ou médecins « réseau ») et de ses séances collectives de prévention « Questions d'Amour » dans 69 collèges et 38 lycées du département du Haut-Rhin.

La participation départementale au profit des cinq Centres de Planification et d'Éducation Familiale haut-rhinois adossés à des centres hospitaliers nécessite des crédits d'un montant total de 405 978 € répartis entre chaque bénéficiaire, selon le détail précisé en annexe, et seront prélevés sur l'opération P112O001 (65-6568-411).

La Commission de l'excellence éducative et de l'accompagnement des familles a émis un avis favorable lors de sa séance du 10 mai 2021.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- Approuver les participations financières nécessaires au fonctionnement de cinq Centres de Planification et d'Éducation Familiale haut-rhinois, adossés à des centres hospitaliers, pour un montant total de 405 978 €, selon le détail précisé en annexe au présent rapport,
- Autoriser le versement trimestriel des participations financières dues aux cinq centres hospitaliers pour le fonctionnement des Centres de Planification et d'Éducation Familiale haut-rhinois y adossés,
- Approuver et m'autoriser à signer l'avenant 2021 à intervenir avec le Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace - Site d'Altkirch, joint en annexe au présent rapport.

- Prélever les crédits correspondants sur l'opération P1120001 (65-6568-411),  
Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a curved line that loops back to the top of the 'F'.

Frédéric BIERRY